

Date de convocation : 11 août 2020  
Date d'affichage : 11 août 2020

NOMBRE DE MEMBRES :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 31  
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et le vingt août,

À dix-huit heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

**Présents** : TCHOBDRENOVITCH Robert, LOVISOLO Jean-François, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, BRABANT Jean-Marc, MAUGAN-CURNIER Séverine, PARTAGE Michel, GOUIRAND Alain, MOURET Karine, RICHAUD Joëlle, MAUREL Eve, ROBERT Jean-Louis, DE VILLEBONNE Alain, GARCIN Mylène, PANATTONI Josiane, RISBOURG Gregory, DUVAL Marc, GRANGE Valérie, KHALIZOFF Samantha, DAUPHIN Anne-Marie, MARGAILLAN Brigitte, SALERNO Nicolas, PAUMIER-LALLEMAND Béatrice, LE BOUC Nathalie, AUBOIS Pierre, BOREL Jean-Luc, DUMONTIER Rose-Marie, VITALE Bernadette, ROUZET Richard, SERRA Catherine, SIMOS Michel.

**Procurations de** : DE SABRAN PONTEVES Géraud donne procuration à GARCIN Mylène, BASTIE Emilie donne procuration à DUVAL Marc, JAUBERT Marc donne procuration à GRANGE Valérie, GUEYDON Alain donne procuration à JEAN Geneviève, BONNET François donne procuration à MARGAILLAN Brigitte, BRETTE Romain donne procuration à TCHOBDRENOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à BOREL Jean-Luc, LAROCHE Franck donne procuration à RICHAUD Joëlle, GIRAUDON Josiane donne procuration à ROBERT Jean-Louis.

**Absents et excusés** : EGG Philippe

Madame Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

**OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-047-A**  
**Finances & Moyens Généraux**  
**Election des délégués au SIECEUTOM**

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5211-1, L. 2121-33 et L. 5711-1 ;  
Vu la délibération du 21 juin 2004 demandant l'adhésion au SIECEUTOM ;  
Vu la délibération du 30 novembre 2004 approuvant les statuts du SIECEUTOM ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 15 juillet 2010 portant modification des statuts du SIECEUTOM ;  
Vu les statuts de COTELUB ;  
Vu les statuts du SIECEUTOM ;  
Vu le procès-verbal de l'élection des délégués de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

Le SIECEUTOM est un syndicat mixte fermé ayant comme compétence le traitement des déchets. COTELUB y adhère depuis 2004 aux côtés de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et de la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse.

Les statuts du syndicat stipulent que, pour un EPCI de plus de 20 000 habitants, le nombre de délégués est fixé à 8. S'y ajoutent 8 suppléants.

Le choix du conseil peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Il est procédé à l'élection des 8 membres titulaires et des 8 membres suppléants.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- de proclamer les conseillers suivants élus délégués titulaires au SIECEUTOM :

<b>Titulaires</b>
Michel PARTAGE
Robert TCHOBDRENOVITCH
Jean-Louis ROBERT
Séverine MAUGAN-CURNIER
Marc DUVAL
Pierre LORIEDO
Laure ARNAUD
Jean-Claude DOSSETTO

- de proclamer les conseillers suivants élus délégués suppléants au SIECEUTOM :

<b>Suppléants</b>
Pierre AUBOIS
Alain DE VILLEBONNE
Eve MAUREL
Alain GOUIRAND
Brigitte MARGAILLAN
Karine MOURET
Grégory RISBOURG
Jacques NATTA

- de l'autoriser à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après avoir voté :

- Proclame** les conseillers suivants élus délégués titulaires au SIECEUTOM :

<b>Titulaires</b>
Michel PARTAGE
Robert TCHOBDRENOVITCH
Jean-Louis ROBERT
Séverine MAUGAN-CURNIER
Marc DUVAL
Pierre LORIEDO
Laure ARNAUD
Jean-Claude DOSSETTO

- Proclame** les conseillers suivants élus délégués suppléants au SIECEUTOM :

<b>Suppléants</b>
Pierre AUBOIS
Alain DE VILLEBONNE
Eve MAUREL
Alain GOUIRAND
Brigitte MARGAILLAN
Karine MOURET
Grégory RISBOURG
Jacques NATTA

- Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix POUR  
Unanimité des suffrages exprimés

  
Robert TCHOBDRENOVITCH  
Président

